



Arts&Savoirs

**« JOURNEE au CHATEAU DU
CHAMP DE BATAILLE »
Le Mercredi 29 Avril 2026**

Arts & Savoirs
Association intercommunale
www.artsetsavoirshoulgate.com



Arts et Savoirs Houlgate



**C'est en 1651 qu'est posée la première pierre du
Château du Champ de Bataille par le Comte Alexandre
de Créqui.**

**Le décorateur renommé Jacques GARCIA le rachète en
1992 et lui redonne tout son lustre.**

**Magnifiquement restaurés les intérieurs du Château
présentent des décors fastueux dignes des rois de
France !**

Programme de la journée

7h30 – Rendez-vous au parking de la petite vitesse à Houlgate où un car sera stationné

8h – Départ pour le Château du Champ de Bataille

10h – Visite libre des jardins, et des serres jusqu'à 12h

12h30 – Déjeuner au restaurant les 2 Zèbres
(71 rue Dupont de l'Eure – Le Neubourg)

Menu :

Saumon fumé

Cuisse de canard accompagnée de frites

Tarte fine aux pommes

Apéritif, vin, eau, café

14h30 – Départ pour le Château du Champ de Bataille

15h à 16h30 – Visite guidée du Château

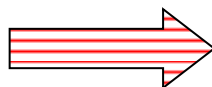
17h – Retour en car vers Houlgate

18h30 – Arrivée à Houlgate

Coût : adhérents : 104 € - Non adhérents : 117 €

(Pourboires guide, service, chauffeur inclus)

Coupon réponse ci-joint



Transport

Car affrété

Covoiturage possible

Véhicule personnel

Coupon réponse : « Champ de Bataille » prévu le 29 Avril 2026

Participant 1 Nom, Téléphone.....

Participant 2 Nom, Téléphone.....

Adresse Mail :

Adhérent x 104€ = Non adhérent x 117 € =

Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs, sous enveloppe avec indication
« **Arts et Savoirs Champ de Bataille** », à déposer à la **Mairie de Houlgate**

Avant le vendredi 10 Avril 2026

Pour tout renseignement : A. Richard – 07.50.50.40.35

Email : alain.richard14@orange.fr

**RAPPEL : les adhérents restent prioritaires sur les non-adhérents
quelle que soit leur date d'inscription.**

Politique d'assurance de « Arts & Savoirs » en cas de désistement pour toute sortie (spectacle, voyage, etc.)

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec la liste d'attente** nous retenons :

- Désistement de 30 jours à 21 jours avant la sortie nous retenons 50% du coût
- Désistement de 20 jours à 9 jours avant la sortie nous retenons 65% du coût
- Désistement de 8 jours à 0 jour avant la sortie nous retenons 100% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.

J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Date & signature :